

ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash



**17 septembre 2014 :
à 50 mètres du
débat public CGT / CNL sur le logement
un bâtiment insalubre s'écroule**



FAVORISER L'INDISPENSABLE « IRRUPTION DES SALARIÉS SUR LA SCÈNE SOCIALE »

S
O
M
M
A
I
R
E

- Une : Photo
- P2 : Editorial
- P3 : Assemblées de rentrée
- P4 et 5 : Environnement Recycling
- P6 : Luites
- P7 : Débat public
- P8 : Elections
Fonction
Publique

Pub

Chômage de masse en progression de + 5 % sur un an avec, en prime, la stigmatisation des chômeurs plutôt que celle du chômage.

Détresse sociale suite aux promesses électorales non tenues, telle que la non renégociation du pacte de stabilité en matière de politique européenne.

A la question des déficits publics ? La réponse du gouvernement est le pacte de responsabilité : soit 41 milliards d'euros de cadeaux au patronat, ajoutés aux 180 déjà distribués, ce qui constitue un total de 220 milliards d'euros offerts aux entreprises, sans aucune évaluation des résultats. Mais ce sont aussi 51 milliards d'euros d'économies, notamment en matière de santé.

La croissance ? C'est l'électro-encéphalogramme désespérément plat.

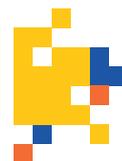
Que dire d'un gouvernement reprenant à son compte les arguments du patronat, notamment sur les 35 H, où la seule et unique option serait la renonciation du droit des salariés qui devraient accepter de travailler au-delà de 35 H, sans contrepartie ? De même, la remise en cause des seuils sociaux n'est-elle pas, de facto, une remise en cause des droits des salariés à être représentés et défendus ? S'agirait-il de renvoyer les questions collectives à de simples rapports entre les individus ? Entre le patron et le salarié ? C'est le « pot de fer » contre le « pot de terre ».

La CGT doit redonner confiance aux salariés dans leur capacité à intervenir et à gagner. Nous sommes arrivés au bout du processus de concertations et de négociations : la CGT a formulé 94 propositions lors de la Conférence Sociale de juillet. Le dialogue social est un moyen, pas un objectif en soi. L'objectif, c'est la satisfaction des besoins économiques et sociaux. Nos assemblées générales de rentrées, à quelque niveau que ce soit, ont démontré que nous avons toujours besoin de travailler notre ancrage dans les entreprises, retisser des liens avec les salariés, construire des solidarités de proximité. Nos priorités revendicatives que sont les salaires, l'emploi et la protection sociale font l'unanimité. Nous avons maintenant besoin d'impulser et de coordonner des luttes à tous les niveaux. Nous devons faire le nécessaire pour convaincre les salariés que, s'ils se mêlent de leurs affaires, la seule chose qu'ils risquent, c'est que leurs revendications soient entendues et leur avenir garanti.

Ca tombe bien le 16 octobre est une journée nationale d'action que la CGT met à leur disposition. Et si nous les invitons à s'en emparer massivement ?

Gisèle Bascoulergue
Membre du bureau de l'UD.

Editeur : Union Départementale
des Syndicats CGT de l'Allier
18 avenue Jules Ferry
03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak -
Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel -
Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 € 30
C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : ART ET NET
03190 Audes

LA CGT DE L'ALLIER EN ORDRE DE MARCHÉ

Les Assemblées Générales de rentrée pour cette année ont renoué avec les localités contrairement à 2013 qui avait vu la réalisation d'une AG départementale.

L'ambiance générale.

Elle est conditionnée par une actualité sociale qui ne prête pas à la détente. Les mauvais coups pleuvent, les salariés au désespoir ne veulent plus croire aux lendemains qui chantent et le gouvernement ne cache même plus son annexion au Medef.

Un constat, le Président Hollande s'obstine dans une politique d'austérité et de destruction des Services Publics. La démission de Monsieur Montebourg lève le masque sur le gouvernement Valls II acoquiné à la finance avec dans ces rangs Emmanuel Macron ancien banquier de chez Rothschild.

La rentrée 2014 va vers une grave détérioration du climat social renforçant une situation de crise déjà bien installée.

La multiplication des licenciements, les répressions chez nos camarades cheminots, les salaires et les pensions qui stagnent ou baissent dans certains cas, alors que les prix augmentent, sont le quotidien de millions de salariés. Dans le même temps le Service Public est abandonné quand il n'est pas détruit par le pouvoir en place.

Partout les acquis sont remis en cause, partout le patronat et le gouvernement profitent de la crise pour assener des mauvais coups à la classe laborieuse, aux chômeurs, aux retraités, aux citoyens les plus fragilisés.

Dans le même temps les entreprises perçoivent leur CICE (crédit impôt compétitivité emploi) et le pacte dit de responsabilité se met en œuvre. Le Medef ovationne

« debout » Emmanuel Valls, lors de son université d'été quand il fait part de son souhait d'une « simplification active dans tous les domaines » y compris « le Code du Travail ». Il laisse entendre que les règles « relatives au travail du dimanche » vont être allégées.

La patience des Français, et notamment des salariés, est à bout. La CGT doit répondre au coup par coup partout où elle est présente et occuper le terrain et c'est malheureusement bien la seule organisation syndicale à le faire.

Les AG de nos Unions Locales ont bien débattu sur ces thèmes. Chacune dans le même élan pour donner à la journée d'action du 16 octobre l'importance qu'elle mérite. Nos syndicats sont conscients de la lourde tâche qui leurs incombe. Celle-ci étant de motiver les salariés pour redynamiser dès le 16 octobre une lutte contre le patronat, le gouvernement à sa botte et contre la crise.

Dans le détail.**L'AG de Vichy :**

C'est avec motivation que s'est décidé la participation à la journée de mobilisation du 16 octobre, positivant la proposition d'une action régionale.

Un Comité Général de l'UL se tiendra le 6 novembre, un courrier sera envoyé aux syndicats pour une participation massive.

L'AG de Montluçon, Commen-try :

Les débats ont porté sur l'actualité internationale, nationale et locale.

Les destructions prévues des

emplois sur le bassin, à l'Hôpital qui est à nouveau concerné et 120 sont d'ores et déjà programmés au CAPA (Comité d'Aide aux Personnes Agés).

Les syndicats présents se sont emparés de la journée du 16 octobre et appellent à des actions dans toutes les entreprises et les Services Publics.

L'AG de Saint Pourçain / Varennes :

Les échanges ont tourné autour du Congrès de l'Union Locale à venir et qui pourrait se tenir en avril 2015.

Un collectif d'animation auquel l'UD participera sera mis en place, et aura à charge la préparation du congrès.

Pour se faire, il sera planifiée une rencontre avec chaque syndicat de l'agglomération.

La CE de l'USR :

Il est collectivement décidé pour la journée d'action du mardi 30 septembre de rassemblement départemental à 10 h 30 devant la Préfecture.

L'AG de Moulins :

Les échanges de l'assemblée ont porté sur l'actualité locale et nationale.

Les cheminots ont fait connaître le rassemblement prévu le 25 septembre à 10 h 00 à Nevers pour soutenir les camarades injustement sanctionnés suite à la grève du mois de juin.

Pour l'action du 16 octobre il a été acté d'un rassemblement devant le siège du Medef, avec une opération péage à Montmarault.

Didier Blondet

ENVIRONNEMENT RECYCLING : VERS U

Le 5 septembre dernier, nous tenions une importante conférence de presse sur le dossier Environnement Recycling. De nombreux médias étaient présents, bien sûr les médias locaux (La Montagne, RMB, RJFM, Regard actu), mais aussi régional avec France 3 et France Bleue pays d'Auvergne et même national avec la présence du journal l'Humanité, sans oublier en amont une dépêche de l'AFP (Agence France Presse).

Même si la couverture médiatique est importante, nous avons décidé de faire un retour rapide sur ce dossier et expliquer pourquoi l'Union Locale de Montluçon et l'Union Départementale se sont intéressées à ce qui se passe dans cette entreprise.

L'affaire en quelques dates

Septembre 2012 :
☞ alerte d'un
médecin de famille.

Janvier 2013 :

☞ analyse des poussières, témoignages des salariés.

Février 2013 :

☞ rassemblement devant l'entreprise.

Mars 2013 :

☞ Déclaration CGT au Conseil d'Administration de la CPAM 03.

☞ Courrier au Préfet, aux élus politiques du bassin.

Avril 2013 :

☞ rencontre avec le Préfet de l'Allier.

Mai 2013 :

☞ déclaration CGT à la Commission Régionale de l'AT-MP.

Avril 2014 :

☞ nouveaux témoignages de salariés.

Juin 2014 :

☞ courrier à la Direccte Auvergne.

Juillet 2014 :

☞ Dépôt de plainte au pénal.

Septembre 2014 :

☞ Conférence de presse à l'UD.

☞ La direction d'Environnement Recycling porte plainte contre la CGT pour diffamation.

Il y a maintenant près de 2 ans que nous avons été alertés de cette affaire. Elle a pris sources sur les observations d'un médecin de famille qui a constaté que plusieurs de ses patients se plaignaient d'une fatigue anormale et de troubles digestifs. Le généraliste s'est alors rendu compte que ses patients travaillaient pour la même entreprise : Environnement Recycling. Il a alors pris contact avec la CGT. Nous avons fait analyser des échantillons de poussières qui nous avaient été remis par des salariés de l'atelier de broyage des tubes cathodiques. Les analyses ont confirmé la présence de 28 métaux lourds. Par les témoignages que nous avons recueillis, les images que nous avons pu visionner, nous ne pouvons que constater que le procédé utilisé dans l'atelier Andela a pour conséquence une diffusion massive de poussières.

Hors, il s'avère après des analyses que nous avons fait réaliser, que les poussières qui sont respirées par les salariés contiennent 28 métaux lourds tels que le plomb, le baryum, l'antimoine etc. Nous sommes donc en présence d'une poly-exposition des salariés, qui n'est pas sans conséquence sur leur santé.

Par ailleurs plusieurs témoignages convergent sur le fait que de nombreux salariés sont victimes de saignements de nez, de toux d'irritation, de maux de tête, de crachat de sang, de fatigue anormale.

Les analyses du taux de plombémie sont préoccupantes. On peut observer que le taux, en 6 mois de temps, triple ! Le résultat des analyses que nous avons, varie entre un taux de 260 mg et de 400 mg, ce qui nécessite une surveillance médicale importante. Qu'en est-il des salariés qui ont quitté l'entreprise ? Sont-ils suivis ? Ceux qui ont eu des taux supérieurs à 400 mg ont été écartés de l'atelier mais cela aurait dû entraîner un arrêt de la chaîne et les employeurs auraient dû immédiatement engager des analyses précises avant toute reprise de l'activité.

S'ajoutent à l'empoussièrément anormal tous les accidents liés à la manutention et au démantèlement : les appareils (comme les machines à laver) sont empilés sans palette (nous savons



Les poussières envahissent l'atelier

UN NOUVEAU SCANDALE SANITAIRE ?



Conférence de presse du 5 septembre

qu'un salarié a reçu une machine sur l'épaule), les frigos chargés dans les camions dégagent des vapeurs d'ammoniaque. Eventration, coupures profondes lors de la manutention ou du démantèlement des écrans sont à rajouter à cette triste liste !

Nous savons également que les inspections des organismes de contrôle ou les visites officielles sont anticipées. Les machines sont arrêtées ou ralenties et les salariés doivent balayer les ateliers afin que l'empoussièremment n'apparaisse pas.

Les Pouvoirs Publics (Agglomération, Conseil Général, Conseil Régional, Europe, Etat) ont financé des sommes considérables pour permettre l'implantation ou pour contribuer au fonctionnement (aides aux contrats aidés) et à l'investissement de cette entreprise.

1 an ½ après notre intervention, et heureusement que nous sommes intervenus, la situation s'est certes légèrement améliorée, mais de façon bien insuffisante pour nous permettre de relâcher la pression sur les dirigeants de cette entreprise.

En effet, les derniers témoignages que nous avons récoltés, font état d'un empoussièremment encore important et cela malgré un système d'aspiration qui devait tout régler au dire des employeurs. Les nouveaux témoignages font état de taux de plombémie de près de 200 mg.

De toute évidence, les salariés sont encore exposés de façon importante à ce cocktail toxique, et malheureusement, ni l'employeur, ni les élus politiques du bassin, ni les services de l'Etat n'ont pris la mesure de la situation, ou peut-être, pire, ne veulent rien faire !

Face à ce cynisme, nous nous voyons une fois de plus obligés d'intervenir sur ce dossier.

Malgré les différentes manœuvres et pressions pour discréditer notre action, alors que direction et services de l'Etat disaient qu'il n'y avait aucun problème, notre organisation n'a pas baissé les bras.

Nous ne sommes pas seuls puisque plusieurs associations sont à nos côtés (l'Association Henri Pézerat et l'Association des malades de la Chimie (AMC).

Annie Thébaud-Mony, chercheuse honoraire en santé au travail à l'Inserm et Présidente de l'Association Henri Pézerat, qui a participé à notre conférence de presse, explique « Le plomb est un toxique connu depuis l'antiquité, il n'y a pas de seuil en deçà duquel il n'est pas toxique ».

Non, comme voudraient le faire penser les dirigeants de l'entreprise et certains élus politiques du bassin, au nom de l'emploi, on ne peut pas tout se permettre !

Et même, si les obstacles et les oppositions sont nombreux, nous sommes bien décidés à aller jusqu'au bout.

Des dossiers au conseil de prud'hommes au titre de préjudice d'anxiété seront bientôt déposés. Nous avons donc décidé de déposer plainte au pénal afin d'obtenir l'ouverture d'une enquête.

La direction drapée dans son indignation, a décidé de porter plainte contre la CGT pour diffamation.

Laurent Indrusiak

Près de 27 salariés sont venus nous rencontrer : voici quelques morceaux choisis de leurs témoignages. (Les prénoms ont été modifiés).

Olivier : La vingtaine, a travaillé un an dans l'entreprise.

« Dans cette boîte, même si on voyait bien qu'il y avait des choses pas nettes, on ne disait rien car on a tous besoin de travailler, mais quand je me suis mis à saigner du nez, à avoir des gros coups de fatigue, j'ai flippé ».

Stéphane : « quand on disait à nos chefs que les conditions de travail n'étaient pas bonnes, on nous menaçait de mettre fin à notre contrat, à leurs yeux on était presque des sous-hommes », comme s'ils se sentaient au dessus des lois ».

Jules : ce jeune père de famille qui a fait un cours passage dans l'entreprise.

« Je l'ouvrais un peu trop et je ne suis pas resté longtemps. Pour autant, j'ai effectué de nombreuses missions d'intérimaire, j'ai fait une mission en République Tchèque et j'ai vu là-bas des conditions de travail hallucinantes. Je ne croyais pas voir ça un jour en France ».

Mehdi : « Aujourd'hui, il y a moins de brouillard, mais il y a toujours de la poussière. A la fin de la journée, on peut écrire dedans avec le doigt. La plupart des salariés se plaignent, mais ils ne font rien contre l'entreprise, car ils ont des familles à nourrir ».

Propos recueillis par Laurent Indrusiak



SOUFFRANCES DANS LES SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Croix Rouge.

Mercredi 10 septembre 2014 dès 9 heures, une cinquantaine de camarades est venue soutenir une salariée de la Croix Rouge Française de Moulins.

Employée comme comptable, cette dernière est aussi déléguée du personnel pour notre organisation depuis mai 2012.

Depuis cette date, notre camarade se trouve en souffrance de par une pression intolérable de la Directrice. Souffrance, qui sans les soutiens qui lui sont témoignés et sa force de caractère pourrait conduire des êtres plus fragiles à un acte irréversible.

Intègre et droite, aussi bien au niveau professionnel que syndical,

Les salariées du CAPA de Montluçon sous le CHOC !

Le CAPA (Comité d'Aide aux Personnes Agées) existe depuis plus de 54 ans à Montluçon et du jour au lendemain la direction semble déjà en avoir scellé le sort en déposant un dossier de redressement auprès du tribunal d'instance.

Décision faite en toute discrétion sans même en informer les représentants du personnel. Notre déléguée syndicale Carmen Sanchez l'a découverte le 28 Août lors d'un comité d'entreprise ordinaire ! Il est alors demandé aux élus du personnel de ne rien divulguer et de désigner un représentant qui pourra être présent

notre camarade endure cette situation au mépris de sa santé.

Une rencontre avec la Direction Régionale de la Croix Rouge, a permis d'aborder la souffrance au travail dans l'institution mais, à l'heure actuelle, rien n'a changé. Il est de notre responsabilité de continuer à soutenir notre camarade.

Il est fort dommage que dans cette institution, dont le premier critère



le jeudi 4 septembre, date du dépôt au tribunal !

Le lundi 8 septembre le directeur, M. BIARD, plutôt que de se confronter à la colère du personnel, annonce sur les ondes de RMB que le CAPA est en difficulté et qu'un dossier a été déposé au tribunal. Ce soir là, tous les salariées et les bénéficiaires apprennent avec stupeur que leur avenir est menacé.

Le lendemain les salariées trouvent joint au bulletin de paye une lettre de la Présidente Mme Benezzi. Une honte : On demande aux salariés de se positionner à propos de leur futur.

Le verdict du tribunal tombe le jeudi 11 septembre, ce dernier rejette le dossier car non conforme. C'est dire la compétence de la direction.

fondateur est « l'Humanité », la Direction ne semble pas en connaître la définition.

Nous suivons le dossier au jour le jour.

Eric Colin.

Le jour même les salariées en colère manifestent leur mécontentement dans la cour du CAPA et interpellent la direction.

Elles affirment qu'elles veulent continuer à travailler au CAPA. La CGT est présente : UL, UD mais aussi des camarades d'autres syndicats venus les soutenir.

Comment accepter une telle démarche alors que le gouvernement réaffirme que l'accès à l'autonomie des personnes dépendantes reste une priorité, que l'aide à la personne constitue une filière professionnelle d'avenir ! Les pouvoirs publics doivent soutenir le maintien du CAPA pour conserver les emplois et continuer à assurer l'accompagnement des personnes âgées et des handicapées. Les travailleuses ne doivent pas porter la responsabilité d'erreurs de gestion, elles veulent continuer à travailler comme elles le font depuis longtemps.

Eléna Blond.

MON COMBAT POUR UN TOIT



C'est précisément au moment où la CGT et la CNL de l'Allier s'apprêtaient à tenir un débat public à Montluçon ce 17 septembre sur le thème du logement, que dans une rue plus loin une façade s'effondrait comme pour confirmer la vétusté de certaines habitations pourtant jugées insalubres et malgré tout louées sans aucun scrupule (voir photo de Une). La presse qui, par ce fait divers, trouvait une occasion supplémentaire de bouder le débat co-organisé par la CGT, n'était donc pas présente et, hormis Echo-Flash, vous ne trouverez nulle part ailleurs de relais de cette initiative pourtant fort intéressante.

Des participants impliqués et assidus.

C'est devant une soixantaine de participants de l'ensemble du département que Laurent Indrusiak pour l'UD-CGT, Fabrice Angeï de la Direction Confédérale, Philippe Denizot pour la CNL (Confédération Nationale du Logement) et Lise Grignon pour le Secours Populaire ont, tour à tour, exposé les motifs qui justifiaient cette initiative qui aux yeux de beaucoup aurait méritée une implication plus active des militants CGT de l'agglomération malheureusement peu nombreux à s'être rendus disponibles.

Sous l'animation de Jean-Pascal Pradel, les intervenants ont insisté sur les difficultés grandissantes qui existent dans l'accès au logement et, non sans force de conviction, ils ont dépeint une situation très préoccupante et en aggravation dans la dernière période.

La première partie du débat était consacrée à un état des lieux et, sans se laisser assommer par les chiffres, il convient de retenir que 3,6 millions de personnes sont considérées comme mal logées en 2013, alors que 5 246 demandes de logement sont enregistrées dans l'Allier dans la même période.

Comment concevoir que 40 % de la population française soit confrontée à des problèmes de logement, qu'un locataire sur six ait des problèmes de paiement de son loyer, par ailleurs jugé trop élevé par 9 français sur 10 ? Le droit au logement n'est-il pourtant pas

inscrit à l'article 25-1 de la déclaration universelle des droits de l'Homme ?

Pour Laurent, le mal logement est à mettre en rapport direct avec la faiblesse du niveau des rémunérations et la situation de l'emploi. Ainsi 20 % des salariés sont payés au SMIC et près de 5 millions sont concernés par la recherche d'un emploi dans un pays où la précarisation est de plus en plus forte avec 10 millions de personnes sous statut précaire. En répondant à une question de l'auditoire il confirme, en l'illustrant, le besoin de raccrocher la question du logement aux revendications sur les salaires et l'emploi.

Lise Grignon confirme l'extrême précarité enregistrée par 457 familles montluçonnoises, suivies actuellement par le Secours Populaire qui n'ont que 3,35 euros par personne et par jour pour vivre, soit 2 euros de moins que la moyenne enregistrée sur le plan national.

Des propositions et des perspectives.

Dans la seconde partie du débat Philippe Denizot insiste sur la campagne engagée par la CNL pour la baisse des loyers et des charges.

Les participants conviennent de multiplier les initiatives convergentes, entre autre en organisant des débats publics sur d'autres bassins d'emploi du département.

Jean-Pascal Pradel

INTERVIEW



Echo-flash interroge Fabrice Angeï, membre de la Direction Confédérale chargé du dossier « logement » qui, en marge du débat, accepte de répondre à notre journal.

Echo-flash : Fabrice, la CGT mène une campagne intitulée « Bien se loger, pour bien travailler », peux-tu nous en dire un peu plus ?

Fabrice : Effectivement bien décidée à agir, la CGT consulte les syndiqués et les salariés ! A l'heure où l'emploi et les salaires font partie des préoccupations premières des salariés, les problématiques liées au logement (offre, qualité, montant des loyers, ...) méritent d'être intégrées dans notre réflexion syndicale. Faut-il rappeler que le logement est le premier poste de dépenses des ménages ?

La question du lien entre emploi et logement est à double sens. Avoir un emploi doit permettre d'avoir un logement. Mais lorsque le logement est inadapté, c'est l'accès à l'emploi, mais aussi les conditions de travail au jour le jour et de vie de famille, la santé qui s'en trouvent dégradés.

Ces questions ont conduit la CGT à lancer une enquête nationale pour une meilleure connaissance des salariés qui habitent dans l'ensemble des logements sur le territoire national.

En partenariat avec Sécafi, la CGT propose de renseigner un questionnaire en ligne qui nous permettra d'identifier les besoins des salariés, de faire le point sur les fragilités dans le travail ou dans la recherche d'un travail issues de difficultés à se loger et de déterminer des actions revendicatives à mener ensemble : salariés, mandatés Cgt dans les instances du logement, syndicats, organisations professionnelles et territoriales.

La réussite de cette initiative passe aussi par la prise en compte des organisations de la CGT, de l'enquête à la mise en œuvre. Un premier acte est de cliquer et faire cliquer les syndicats, adhérents et salariés sur : www.bien-se-loger.fr

Propos recueillis par Jean-Pascal Pradel



RASSEMBLER POUR GAGNER DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Pour la première fois le 4 décembre prochain, 5,2 millions d'agents répartis dans les 3 versants de la Fonction Publique vont élire au même moment leurs représentants. Notre ambition est de gagner ces élections comme nous avons gagné celles des TPE en 2012. Consciente de l'enjeu important pour notre représentativité notre UD a décidé de donner une dimension départementale à une journée d'étude « élections professionnelles ».

Une réflexion commune.

Cette dernière s'est tenue le 5 septembre à Cosne d'Allier.

Une vingtaine de camarades issus des différentes Fonctions Publiques (Hospitalière, Territoriale, Etat) ont pu échanger sur les différents thèmes abordés.

Le contenu de la journée :

- ☞ La représentativité.
- ☞ L'organisation des élections.
- ☞ Le rôle politique des élus.
- ☞ Le rôle de notre collectif départemental.

Des plans de travail par Union Locale.

De nombreuses initiatives sont aujourd'hui en phase d'élaboration ou de réalisation.

Ainsi, des décisions de distributions, de campagnes d'affichages sont mises en œuvre dans les localités et viennent compléter les dispositions prises par les camarades de chaque Fonction Publique.

Chaque militant, fonctionnaire ou non, peut apporter sa contribution et

est invité à contacter son Union Locale, s'il souhaite s'y impliquer.

L'enjeu est d'importance et il convient d'insister sur le fait que ces élections viendront compléter celles enregistrées dans les entreprises, celles des TPE pour définir la représentativité de la CGT sur le plan national.

Alors tous sur le pont pour une grande victoire à fêter le 4 décembre prochain.

Christiane Micaud.

**UNE MUTUELLE
ENGAGÉE
DURABLEMENT
À VOS CÔTÉS ...**

**Profondément différente
Résolument solidaire**

Mutuelle Familiale Centre-Auvergne

4 bureaux à votre service

30 boulevard Gambetta
(siège social)
03207 VICHY Cedex
Tél. **04 70 31 41 18**

73 avenue de la République
03100 MONTLUÇON
Tél. **04 70 05 89 15**

87 rue d'Allier
03000 MOULINS
Tél. **04 70 46 22 57**

16 rue Saint-Genès
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. **04 73 16 13 12**

www.mutuelle-mfca.fr

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité
et soumise aux dispositions du livre II
INSEE n° 309 705 994